délibérations 2016 - 01 CR du 22 janvier

COMPTE RENDU

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 22 janvier 2016

L'an deux mil seize, le vingt-deux janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NAUDON Jean-Pierre, suite à une convocation individuelle adressée à tous les conseillers en date du 14 janvier 2016.

Etaient présents : Mme ROUGIER, M. VILLEMIANE, Mme XIMENEZ, M. LESSEIGNE, M. BOISSIERES, M. LIAL, Mme AVANZINI, M. CHAUGIER, M. DIDIER, Mme PAUILLAC, Mme CHOURY, M. VARGAS, Mme THOMAS-BENEY

Procurations : Mme MARTY a donné procuration à Mme ROUGIER

Mme COMBEFREYROUX a donné procuration à Mme PAUILLAC

Mme FAUVET a donné procuration à Mme THOMAS-BENEY

Excusés : M. BERNEDE, M. FRITSCH

M.VARGAS donne lecture du compte-rendu de la précédente réunion. Il est voté à l'unanimité.

Mme ROUGIER est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Commission voirie travaux 2016
- Informations investissements
- Bulletin municipal et site internet
- Information CDC :
 - compte-rendu Le Seignal
 - loi GEMAPI
- Informations du personnel
- Commission liste électorale
- Divers

I - Commission voirie travaux 2016 : Réunion fixée le jeudi 28 janvier à 18 h 30 a été reportée.

Investissements voirie 2016 et sécurisation de la rue des 2 villages.

II - Propositions investissements 2016 : réfection du clocher de l'église et éclairage

1 - DETR 2016 : Le dossier est réputé complet à ce jour. Coût prévisionnel HT : 127.321 EUR

2 - Département de la Gironde : Christelle GUIONIE nous informe que la commune peut

prétendre à une subvention de 25 % du montant H.T plafonné à 120.000 EUR pour les lots 1 et 2 réfection du clocher et des cloches ; majorée du coefficient de Solidarité de 1,12.

3 - Deux sollicitations ont également été adressées à Monsieur le Député Florent BOUDIE et Monsieur le Sénateur Gérard CESAR.

Dans les petits travaux à prévoir changement des translucides : salle M. Duchant côté nord-est.

Projet d'agrandissement garderie. Demander devis à un maître d'oeuvre.

III - Bulletin municipal et site Internet : Prochaine commission fixée le mardi 2 février à 18 h 30.

Une réception sera consacrée un dimanche matin vers 11 heures en mars pour les nouveaux arrivants sur la commune (depuis 2014 - 2015 jusqu'à mars 2016). La date à retenir prochainement.

IV - Informations CDC :

A compter du 1er janvier 2018, la CDC prend la compétence de l'entretien des berges et des rives de la Dordogne avec le projet de loi GEMAPI et de ses bassins versants.

1 - Pollution du Seignal : La pollution organique a été évacuée par les fortes pluies de ces derniers jours.

2 - Travaux sur le Seignal et le Moiron : Début des travaux commencés sur le Moiron. Ceux du Seignal sont terminés.

V - Informations du personnel :

1 - Les évaluations du personnel par les élus et les agents se sont très bien déroulées. Les compétences, les demandes de formations mais aussi les améliorations à apporter sur l'année à venir ont entraîné un échange positif.

2 -Un agent du SIVOS a réussi son concours de rédacteur. Le SIVOS doit se prononcer sur l'ouverture du poste à la réunion du 25 janvier prochain.

VI - Commission liste électorale

Simulation des changements du nombre d'électeurs par bureau de vote à étudier lors d'une prochaine commission électorale.

VII- Divers

- Carnaval 20 mars : Monsieur le Maire fait le bilan de la réunion de préparation du carnaval à laquelle il a participé. Circuit de 2,10 km, bandas contactées les Duracuire de Duras ainsi que les Bleuets de St Pierre ; création des fleurs par le Coin Récréatif. L'association créée permettra de gérer les dépenses et les recettes pour l'année à venir. Mise à disposition des barrières de la commune pour la sécurisation.

- Le Club des Entreprises du Pays Foyen organise la troisième édition du côté salon du 18 au 20 mars. Il sollicite la collectivité pour une subvention ainsi que le prêt de tables, de chaises et de chapiteaux. Accord du CM pour le prêt de barnums.

- La société de téléphonie «Orange» a répondu favorablement à notre concept de boîte à livres en lieu et place de la cabine moyennant le dé-raccordement électrique afin qu'elle puisse en retirer le terminal. Déclarer ce nouveau local à l'assurance.

- L'Association des donneurs de sang représentée par son président M. Christian Chaugier remercie la collectivité pour sa subvention. Bilan de l'année écoulée, diminution des dons constatée, cette baisse est néanmoins générale au niveau national.

- Informations Pôle Emploi : Un référent disponible sur le secteur à St-Magne de Castillon. Réception possible tous les jours avec ou sans rendez-vous.
 150 demandeurs d'emploi sur la commune dont 18 bénéficiaires du RSA , 67 sont inscrits depuis - de12 mois; 35 ont - de 26 ans; 50 ont + de 50 ans; 124 ont le permis et 24 sont sans moyen de locomotion.
 Un visio-guichet est disponible tous les matins à la maison des services publics pour les personnes qui ne peuvent se déplacer jusqu'à St-Magne. A partir du 8 février prochain, toutes les démarches seront dématérialisées.

 Prochaine réunion le vendredi 26 février 2016 puis le 25 mars.

 L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

=> Accueil